

accordat devant acter politiquement  
tsfert de la ville de Moutier en terre  
ienne. Après la signature et la poignée  
ain respectueuse, le conseiller exécutif  
is Pierre Alain Schnegg déclare  
conviction que cette signature met  
tivement fin à la Question jurassienne,  
ment à tout différend territorial.  
la foulée, Madame Barthoulot déclare  
nent: «Le concordat marque la fin  
Question jurassienne au niveau  
tionnel, mais on sait aussi que le temps  
léocratie font leurs œuvres et puis  
ra la suite.» Fin de citation, tout est dit.

avec raison, si le Gouvernement jurassien  
ne prend pas le Conseil exécutif bernois pour  
un pantin, toujours naïf, de passivité connue  
et de grande correction, pour un organe  
de conduite manipulable à souhait.  
Comment palpite le cœur de notre exécutif  
bernois aujourd'hui, après cet affront? Nous  
aimerions bien le savoir. À quand une réaction  
attendue avec impatience pour cette  
population du Jura bernois, qui sera en première  
cible par les visées jurassiennes, Belprahon  
étant le levier primaire.

Patrick Röthlisberger, Eschert, président de La Couronne Unie

## AIRAGE

### ier, béton: comment en faire sans CO<sub>2</sub>?

trois, les matériaux de base que sont  
l'aluminium et le béton-ciment  
ouent fortement au réchauffement  
al, ce qui oblige à une «révolution  
rielle» pour réduire leur impact climatique.  
e de grandeur de leur contribution est  
s des émissions mondiales de gaz à effet  
re. Voici comment les trois secteurs  
ent réduire leurs émissions d'ici 2050,  
ut de les supprimer complètement.  
e décarboner, la sidérurgie mondiale  
rdre de 8% des émissions de CO<sub>2</sub>) parle  
d sur le recyclage de vieilles ferrailles  
sses de voitures, poutres) dans  
rs électriques. Ensuite, elle prévoit  
placer le charbon des hauts fourneaux,  
n premier temps, par du gaz naturel.  
and les capacités de production de  
gène dit «vert» (créé à partir d'énergies  
elables, bas carbone) seront au niveau,  
rogène remplacera le gaz naturel.  
nium est l'un des métaux les plus  
amés, à la fois dans la vieille économie,  
ège les bâtiments et les voitures, et dans  
elle, liée à la transition énergétique,

car il conduit l'électricité. Mais c'est aussi l'un  
des métaux les plus émetteurs de gaz à effet  
de serre. Les émissions dépendent surtout  
du combustible utilisé pour produire les  
quantités gigantesques d'électricité nécessaires:  
souvent du charbon ou du fioul lourd. Pour les  
éliminer, le secteur compte pour l'instant surtout  
sur le recyclage, et sur le captage du CO<sub>2</sub>.  
Il mise aussi sur la technologie dite de «l'anode  
inerte» qui ne libérerait pas de carbone,  
mais qui est loin d'être mature.

Le ciment et le béton représentent 8%  
des émissions de CO<sub>2</sub> mondiales. Le ciment  
émet du CO<sub>2</sub> parce qu'il faut brûler  
des combustibles pour chauffer le calcaire  
et l'argile à 1450°C afin d'obtenir le «clinker»,  
liant essentiel du ciment. Le remplacement  
du clinker par des liants moins émissifs (argile  
calcinée mélangée à du calcaire broyé,  
pouzzolane broyée) peut permettre de réduire  
les émissions de 25%. Les 53% restant  
devraient venir du remplacement  
de combustibles fossiles, de la décarbonation  
de l'électricité, et de la capture et du stockage  
du CO<sub>2</sub> excédentaire.

AFP



Des ouvriers discutent sur le chantier d'un immeuble en construction à Damansara, en Malaisie. Le pays, comme beaucoup d'autres en Asie, affiche un insolent taux de croissance.

PHOTO KEY

## DITES-MOI

Lors de promenades en forêt,  
je vois souvent que des jeunes  
arbres de différentes espèces  
bénéficient d'une protection.  
À quoi sert-elle? À quel  
moment est-elle retirée?  
Est-elle recyclée ou  
biodégradable?

Une fidèle abonnée



La réponse d'Estelle Schwager et Jean-François Lovis, forestiers de la Bourgeoisie de Delémont: «Les gaines de protection pour arbres sont utilisées dans le but de protéger les jeunes pousses contre les dommages causés par les animaux. Elles offrent une barrière physique qui aide à prévenir le broutage par le gibier ainsi que la frayure (frottement des bois de cervidés). Elles peuvent être fabriquées à partir de plusieurs matériaux: en plastique, populaire en raison de son coût abordable, de sa durabilité et de sa flexibilité; en toile, plus écologique car souvent fabriquée à partir de matière naturelle, cependant moins résistante que le plastique; sous forme de filet, généralement en matière synthétique. Les différentes gaines synthétiques peuvent évidemment être créées à partir de matériaux recyclés. On peut retirer les gaines une fois que l'arbre a atteint une certaine taille et est suffisamment fort pour résister aux menaces extérieures, au bout de 3 à 5 ans généralement, durée qui peut varier en fonction de l'espèce d'arbre et des conditions environnementales locales.» LOJ

Vous avez une question d'intérêt général?  
Nous vous apportons la réponse.  
Communiquez-nous vos questions  
par courrier électronique à [dites-moi@lqj.ch](mailto:dites-moi@lqj.ch)

